

ment direct des droits formels de participation et de cogestion ne mène qu'à l'intensification d'un «particularisme généralisé», c'est-à-dire à cette réalisation privilégiée d'intérêts locaux particuliers et spécifiques à des groupes qui a fourni, de Burke jusqu'à Weber, Schumpeter et les néo-conservateurs contemporains, des arguments en faveur d'un élitisme démocratique. Une conception procédurale de la souveraineté populaire comme quintessence des conditions de réalisation d'un processus discursif de communication publique peut s'opposer à cela. La souveraineté populaire totalement dispersée ne peut *s'incarner* que dans ces formes de communication sans sujet, mais pourtant exigeantes, qui régulent le flux de formation de l'opinion et de la volonté de telle manière que ses résultats toujours faillibles satisfont à cette présomption de rationalité pratique pour eux-mêmes (58). La souveraineté liquéfiée communicationnellement se fait valoir dans le pouvoir des discussions publiques qui découvrent des thèmes pertinents pour l'ensemble de la société, interprètent des valeurs, contribuent à la résolution des problèmes, produisent de bonnes raisons et en écartent de mauvaises. Ces opinions doivent pourtant prendre forme dans des résolutions émanant d'assemblées constituées démocratiquement, parce que la responsabilité pour des résolutions entraînant des conséquences pratiques exige une imputation institutionnelle. Les discussions ne «gouvernent» pas. Elles génèrent un pouvoir communicationnel qui ne peut pas remplacer, mais simplement influencer le pouvoir administratif. Cette influence se borne à la reconnaissance ou à la privation de légi-

imité. Ce pouvoir communicationnel ne peut remplacer l'obstination systématique propre aux bureaucraties publiques, sur lesquelles il agit «sur le mode du siège». Si la souveraineté populaire se dissout ainsi dans des procédures, le lieu symbolique du pouvoir qui forme un lieu vide depuis 1789, depuis l'abolition révolutionnaire des formes paternalistes de domination, ne peut plus être occupé, comme l'affirme U. Rödel à la suite de C. Lefort, par de nouvelles symbolisations identitaires comme le Peuple ou la Nation (59).

IV. SOCIÉTÉ CIVILE OU ESPACE PUBLIC POLITIQUE

Sous des prémisses ainsi précisées et modifiées, nous pouvons finalement retourner à la description d'un espace public politique, dans lequel se croisent au moins deux processus : la génération communicationnelle du pouvoir légitime d'une part, et d'autre part, l'utilisation manipulatrice des médias dans la création d'une loyauté des masses, d'une demande et d'une soumission face aux impératifs systémiques. La question restée ouverte, celle du fondement et des sources d'une formation informelle des opinions au sein des espaces publics autonomes, ne saurait plus être résolue par un renvoi aux garanties statutaires de l'Etat-Social et par la revendication holistique d'une auto-organisation politique de la société. En ce point, se ferme plutôt le cercle entre les transformations de la sphère publique politique et ces tendances à long terme que la théorie de l'agir communicationnel analyse comme rationalisation du monde vécu. Un espace

public fonctionnant politiquement n'a pas seulement besoin des garanties offertes par les institutions de l'Etat de Droit, il dépend aussi du soutien de traditions culturelles, de modèles de socialisation, d'une culture politique propre à une population habituée à la liberté.

Aujourd'hui, la question centrale du livre est reformulée sous le titre d'une «redécouverte de la société civile». Il ne suffit plus de renvoyer simplement à la «rencontre» de monde vécus différenciés et à leur potentiel de réflexion. Il ne faut pas seulement procéder à une concrétisation vis à vis des modèles de socialisation et des traditions culturelles. Une culture politique libérale nourrie de motivations et d'orientations normatives constitue sûrement un terrain favorable pour des communications publiques spontanées. Mais plus importantes encore sont les formes de diffusion et d'organisation, les modes d'institutionnalisation des supports d'un espace public non investi par le pouvoir. C'est sur ce point que portent les plus récentes analyses de C. Offe, qui utilisent le concept de «rapports d'association» (*Assoziationsverhältnisse*) afin de confronter «les catégories globales de forme de vie et de monde vécu qui doivent assurer dans le social un support à l'éthique de la discussion avec des catégories plutôt sociologiques». (60) Ce concept vague de «rapport d'association» ne se relie pas par hasard à ces «pratiques associatives» qui ont formé autrefois le substrat social de la sphère publique bourgeoise. Il rappelle également la signification, devenue courante depuis lors, du terme de *société civile*, qui, à la diffé-

rence de la traduction moderne, depuis Hegel et Marx, de *societas civilis* par *société bourgeoise*, ne comprend plus la sphère d'une économie réglée par les marchés du travail, du capital et des biens. On cherche pourtant vainement des définitions claires dans les publications se rapportant au sujet. En tous cas, le noyau institutionnel de la *société civile* est constitué par ces regroupements volontaires hors de la sphère de l'Etat et de l'économie, qui vont, pour ne citer que quelques exemples, des églises, des associations et des cercles culturels, en passant par des médias indépendants, des associations sportives et de loisirs, des clubs de débat, des forums et des initiatives civiques, jusqu'aux organisations professionnelles, aux partis politiques, aux syndicats et aux institutions alternatives.

La conjoncture propre au développement de ce concept de société civile doit beaucoup à la critique de la destruction totalitaire de l'espace public politique (63) qu'ont dressée surtout les dissidents des sociétés du socialisme d'Etat. Le concept de totalitarisme - développé par H. Arendt - dans la perspective d'une théorie de la communication y joue un rôle très important. Face à un tel repoussoir, on peut comprendre pourquoi les associations à l'origine de la formation d'opinions, autour desquelles peuvent se cristalliser des espaces publics autonomes, bénéficient d'une position éminente dans la société civile. La domination totalitaire soumet justement cette pratique communicationnelle des citoyens au contrôle des appareils de la police secrète. Les bouleversements révolutionnaires en Europe de l'Est et en Europe centrale ont confirmé ces analyses. Ils ne se sont pas par hasard déclenchés en raison d'une politique de réforme qui affichait *Glasnost* sur ses drapeaux. Comme dans une expérimentation sociologique en grandeur nature, l'appareil de domination a

été brisé, de façon exemplaire en RDA, par la pression croissante de mouvements civiques agissant de façon non-violente. Et à partir de ceux-ci s'est formée tout d'abord l'infrastructure d'un nouvel ordre qui se dessinait déjà sur les ruines du socialisme d'Etat. Les pionniers de cette révolution, ce furent ces associations volontaires dans les églises, les comités des droits de l'homme, les cercles d'opposition écologistes et féministes, contre l'influence latente desquels l'espace public totalitaire devait toujours se défendre par la violence.

Il en est autrement dans les sociétés de type occidental. Ici des associations volontaires se forment à l'intérieur du cadre institutionnel démocratique. Et ici se pose une autre question à laquelle on ne saurait répondre sans un travail empirique : est-il possible, et dans quelle mesure, qu'un espace public dominé par les mass-médias puisse accorder des chances aux acteurs de la société civile de faire échec avec quelque espoir au pouvoir envahissant des médias politiques et économiques, donc de changer, de reconstituer de façon innovatrice et de filtrer de façon critique le spectre des valeurs, des thèmes et des raisons canalisé par une influence exercée de l'extérieur ? Il me semble que le concept d'un espace public exerçant une fonction politique, développé dans *L'Espace Public*, offre toujours, pour la résolution de ce problème, la perspective analytique adéquate. Pour cette raison, A. Arato et J. Cohen, dans leur tentative de rendre fécond le concept de société civile pour une théorie contemporaine de la Démocratie, se rangent à l'architecture

conceptuelle *Système/Monde vécu* esquissée dans la *Théorie de l'agir communicationnel*.

Je voudrais conclure en indiquant une étude originale qui a pour sujet l'influence des médias électroniques sur la restructuration des interactions ordinaires. Son titre *No sense of place* avance la proposition selon laquelle se dissoudraient ces structures grâce auxquelles les individus socialisés percevaient jusque-là leurs positions sociales et se situaient eux-mêmes. Cette fois, ce sont mêmes les frontières sociales qui ont constitué les coordonnées élémentaires de l'espace et du temps historiques du monde vécu qui ont été ébranlées : «De nombreuses caractéristiques de notre «ère de l'information» nous font ressembler aux formes sociales et politiques les plus primitives : la société de chasse et de cueillette. Comme les peuples nomades, les chasseurs et les cueilleurs n'ont aucune relation loyale au territoire. Ils n'ont également qu'un faible «sens de l'espace» ; aucune activité spécifique n'est solidement attachée à un agencement physique donné. L'absence de frontières à la fois dans les sociétés de chasse et de cueillette et dans les sociétés électroniques conduit à des rapprochements frappants. De toutes les formes de société connues avant la nôtre, les sociétés de chasse et de cueillette ont eu tendance à être les plus égalitaires au regard des rôles respectifs des hommes et des femmes, des enfants et des adultes, des dirigeants et de leurs sujets. La difficulté de maintenir diverses places séparées ou sphères sociales distinctes a tendance à mêler chacun aux affaires de tous les autres» (65).

Une confirmation imprévue de cette thèse provocatrice est offerte à nouveau par les événements révolutionnaires de l'année 1989. Les bouleversements en RDA, en Tchécoslovaquie et en Roumanie ont constitué une réaction en chaîne qui n'a pas simplement été présentée comme un événement historique transmis à la télévision, mais qui s'est réalisée elle-même *sur le mode* de la retransmission télévisée. Les médias de masse ne furent pas seulement décisifs pour leurs effets de propagation de cette diffusion à travers le monde. En effet la présence physique des masses manifestant sur les places et dans les rues, à la différence du XIX^{ème} et du début du XX^{ème} siècle, n'a pu déployer une violence révolutionnaire que dans la mesure où elle était transformée, par la télévision, en une présence ubiquitaire.

En considération de la normalité des sociétés occidentales, la thèse soutenue par J. Meyrowitz d'une déstructuration par les mass-médias des frontières sociales est pourtant trop linéaire. Des objections viennent tout de suite à l'esprit. Cette dé-différenciation et cette déstructuration dont serait victime notre monde vécu du fait de l'omniprésence généralisée d'événements produits électroniquement et de la synchronisation de temporalités hétérogènes ont sûrement des conséquences considérables pour la perception sociale de soi. Mais cette déstructuration s'accompagne d'une multiplication de rôles plus spécifiés, d'une pluralisation des formes de vie et d'une individualisation des projets de vie. Le déracinement va de pair avec la construction d'ap-

partenances et de rattachements communautaires propres, le processus d'égalisation va de pair avec l'impuissance face à la complexité et l'opacité des systèmes. Ce sont donc plutôt des développements complémentaires qui s'imbriquent. Ainsi, les mass-médias ont aussi, à d'autres niveaux, des effets opposés. Nombre d'entre eux portent à croire que le potentiel démocratique de l'espace public, dont l'infrastructure est marquée par ces contraintes de sélection croissantes produites par la communication électronique de masse, est frappé d'ambiguïté.

Je veux dire de cette façon que si j'entreprenais aujourd'hui une nouvelle fois l'analyse de la transformation structurelle de l'espace public, je ne saurais en déterminer les conséquences pour une théorie de la démocratie. Peut-être cette analyse offrirait-elle une évaluation moins pessimiste qu'autrefois et présenterait-elle une perspective moins chagrine et simplement hypothétique.